

Communiqué de Presse



Salon de l'agriculture 2023 La MSA et VALHOR s'engagent à renouveler leur convention de partenariat

Bobigny, 3 mars 2023

Lors d'une rencontre ce jour au Salon international de l'agriculture, Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la MSA et Catherine Muller, présidente de VALHOR s'engagent à reconduire leur convention de partenariat en intégrant au cadre conventionnel initial.

Le renouvellement de la convention assure à VALHOR la garantie d'un recouvrement efficace par la MSA, confortée dans son rôle d'opérateur pour le compte de ses partenaires du monde agricole. Elle permet, par ailleurs, de faciliter les démarches des cotisants, en leur permettant de bénéficier d'un guichet unique élargi.

La CCMSA et VALHOR réaffirment leur attachement à assurer dans les meilleurs délais le renouvellement du partenariat pour une pleine mise en œuvre en 2024.

Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la MSA à cette occasion déclare : *« je me félicite du partenariat qui nous unit à VALHOR et qui démontre la qualité du service proposé et rendu par la MSA en tant qu'opérateur pour le compte de ses partenaires ».*

Catherine Muller, présidente de VALHOR rappelle également : *« je sais gré à la MSA d'avoir mis tout en œuvre pour collecter la cotisation interprofessionnelle de VALHOR pour ses ressortissants, facilitant de beaucoup la gestion d'un tel recouvrement pour les professionnels comme pour leur interprofession ».*

A propos de la MSA

La MSA (Mutualité Sociale Agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants-droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires en 2021, c'est le deuxième régime de protection sociale en France. Fort de ses collaborateurs et de ses délégués présents sur l'ensemble du territoire, la MSA fait vivre les valeurs de responsabilité, solidarité et mutualisme qui l'animent.

Contact presse : Steven BOLOKO – 0761559946 – boloko.steven@ccmsa.msa.fr

A propos de VALHOR



VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JdAF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP). Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les dix organisations professionnelles membres : - développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement ; - répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche ; - favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande ; - promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents ; - fédérer et renforcer le

dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière. www.valhor.fr
#LeVegetalCEstLaVie
Contact presse : Jeanne DEFEVER – 06 22 29 61 37 – jeanne.defever@valhor.fr